



***Agence Mondiale Antidopage
Lausanne***

***Rapport de l'organe de révision
au Conseil de fondation
sur les comptes annuels 2011***



Rapport de l'organe de révision
au Conseil de fondation de
l'Agence Mondiale Antidopage
Lausanne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'Agence Mondiale Antidopage, comprenant le bilan, l'état des activités, le tableau de financement, l'état du résultat global et du mouvement des fonds propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS), aux dispositions légales et à l'acte de fondation incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses ainsi qu'aux International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. En outre, l'audit comprend une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b al. 3 CC relatif à l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 83b al. 3 CC relatif à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Pierre-Alain Dévaud
Expert-réviseur
Réviseur responsable

David Albasini
Expert-réviseur

Lausanne, le 18 mai 2012

Annexe:

- Comptes annuels (bilan, état des activités, tableau de financement, état du résultat global et du mouvement des fonds propres et annexe)

Agence mondiale antidopage

Bilan au 31 décembre 2011

(en francs suisses avec montants en dollars US audités à titre d'information complémentaire – note 2a)

	Notes	2011 USD	2010 USD	2011 CHF	2010 CHF
Actifs					
Actifs circulants					
Liquidités	4	16 070 589	14 982 740	15 080 496	13 995 392
Placements disponibles à la vente	5b	2 688 395	1 300 000	2 522 766	1 214 331
Débiteurs	6	452 718	302 807	424 827	282 852
Autres actifs circulants	7	2 882 696	2 947 351	2 705 095	2 753 123
		<u>22 094 398</u>	<u>19 532 898</u>	<u>20 733 184</u>	<u>18 245 698</u>
Actifs à long terme					
Placements disponibles à la vente	5b	9 008 613	11 805 654	8 453 601	11 027 673
Immobilisations corporelles	8	629 753	742 091	590 954	693 188
Immobilisations incorporelles	9	3 133 138	2 927 913	2 940 109	2 734 967
		<u>12 771 504</u>	<u>15 475 658</u>	<u>11 984 664</u>	<u>14 455 828</u>
Total des actifs		<u>34 865 902</u>	<u>35 008 556</u>	<u>32 717 848</u>	<u>32 701 526</u>
Passifs et fonds propres					
Engagements à court terme					
Créanciers		1 043 876	730 642	979 564	682 493
Charges à payer	10	2 455 273	2 484 399	2 304 008	2 320 679
Contributions reçues d'avance		1 474 339	1 438 641	1 383 507	1 343 836
Total des passifs		<u>4 973 488</u>	<u>4 653 682</u>	<u>4 667 079</u>	<u>4 347 008</u>
Fonds propres					
Capital de fondation	11	5 328 271	5 352 741	5 000 000	5 000 000
Ajustement de conversion cumulé sur le capital de fondation en USD		(1 321 771)	(1 346 241)	-	-
Différences de conversion cumulées			-	(9 285 379)	(9 374 395)
Réserve pour les litiges	12a	1 500 000	1 500 000	1 407 587	1 401 152
Réserve d'opération	12b	2 400 000	2 400 000	2 252 138	2 241 842
Gains cumulatifs sur les placements disponibles à la vente		389 819	376 371	365 803	351 569
Excédent de revenus sur les dépenses reporté		21 596 095	22 072 003	28 310 620	28 734 350
Total des fonds propres		<u>29 892 414</u>	<u>30 354 874</u>	<u>28 050 769</u>	<u>28 354 518</u>
Total des passifs et des fonds propres		<u>34 865 902</u>	<u>35 008 556</u>	<u>32 717 848</u>	<u>32 701 526</u>

Les notes 1 à 20 font partie intégrante des présents états financiers.

Agence mondiale antidopage

État des activités pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2011

(en francs suisses avec montants en dollars US audités à titre d'information complémentaire – note 2a)

	Notes	2011 USD	2010 USD	2011 CHF	2010 CHF
Revenus					
Contributions annuelles	13	26 492 689	25 825 716	23 588 027	27 068 766
Subventions	14	2 077 201	2 031 434	1 849 456	2 129 211
Autres revenus	15	188 979	211 933	168 259	222 134
Total des revenus		28 758 869	28 069 083	25 605 742	29 420 111
Dépenses opérationnelles					
Salaires et autres charges de personnel	16	9 436 860	8 597 721	8 402 196	9 011 548
Frais de voyage et de logement		3 580 896	3 249 554	3 188 286	3 405 962
Information et communication		179 474	299 792	159 796	314 222
Frais de tests		1 441 166	1 617 570	1 283 157	1 695 427
Frais d'accréditation		448 386	349 616	399 225	366 444
Subventions de projets de recherche	17	4 887 468	5 933 043	4 351 606	6 218 613
Autres subventions		226 838	312 646	201 968	327 694
Éducation		32 786	54 941	29 192	57 585
Frais de consultants sur les projets		2 489 438	2 452 659	2 216 497	2 570 711
Frais administratifs		3 053 933	3 139 845	2 719 098	3 290 973
Frais informatiques		1 892 865	1 684 867	1 685 332	1 765 963
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		1 579 138	1 280 015	1 406 001	1 341 625
Radiation d'immobilisations incorporelles		-	542 084	-	568 176
		29 249 248	29 514 353	26 042 354	30 934 943
Excédent des dépenses sur les revenus avant produits financiers		(490 379)	(1 445 270)	(436 612)	(1 514 832)
Produits financiers (charges)					
Intérêts		479 396	558 752	426 835	585 647
Pertes à la cession de placements disponibles à la vente		-	(396)	-	(415)
Frais bancaires		(134 168)	(123 780)	(119 459)	(129 738)
Gains (pertes) de change nets		(330 757)	367 708	(294 494)	385 406
		14 471	802 284	12 882	840 900
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice		(475 908)	(642 986)	(423 730)	(673 932)

Les notes 1 à 20 font partie intégrante des présents états financiers.

Tableau de financement pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2011

(en francs suisses avec montants en dollars US audités à titre d'information complémentaire – note 2a)

	2011 USD	2010 USD	2011 CHF	2010 CHF
Activités opérationnelles				
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice	(475 908)	(642 986)	(423 730)	(673 932)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 579 138	1 280 015	1 406 001	1 341 625
Radiation d'immobilisations incorporelles	-	542 084	-	568 176
Intérêts	(479 396)	(558 752)	(426 835)	(585 647)
Pertes à la cession de placements disponibles à la vente	-	396	-	415
Variation des				
Débiteurs	(149 911)	224 413	(133 475)	235 215
Autres actifs circulants	34 193	392 264	30 443	411 142
Créanciers	474 482	157 211	422 460	164 779
Charges à payer	(29 126)	356 509	(25 933)	373 668
Contributions reçues d'avance	35 698	(159 792)	31 784	(167 483)
Liquidités nettes générées par les activités opérationnelles	989 170	1 591 362	880 715	1 667 958
Activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(410 766)	(324 124)	(365 730)	(339 725)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(1 422 506)	(1 250 076)	(1 266 542)	(1 310 245)
Intérêts reçus	509 857	573 131	453 957	600 717
Acquisition de placements	-	(4 936 495)	-	(5 174 100)
Produits à la cession de placements	1 422 094	4 013 116	1 266 176	4 206 277
Liquidités nettes générées (utilisées) pour les activités d'investissement	98 679	(1 924 448)	87 861	(2 017 076)
Variation des liquidités	1 087 849	(333 086)	968 576	(349 118)
Effets des modifications de cours de change	-	-	116 528	(1 512 744)
Liquidités au début de l'exercice	14 982 740	15 315 826	13 995 392	15 857 254
Liquidités à la fin de l'exercice	16 070 589	14 982 740	15 080 496	13 995 392

Les notes 1 à 20 font partie intégrante des présents états financiers.

État du résultat global et du mouvement des fonds propres pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2011

(en francs suisses avec montants en dollars US audités à titre d'information complémentaire – note 2a)

	Capital de fondation USD	Ajustement de conversion cumulatif sur le capital de fondation USD	Réserve pour les litiges USD	Réserve d'opération USD	Gains cumulatifs sur les placements disponibles à la vente USD	Excédent des revenus sur les dépenses reporté USD	Total USD
Solde au 31 décembre 2009	4 829 281	(822 781)	1 500 000	2 400 000	280 484	22 714 989	30 901 973
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice	-	-	-	-	-	(642 986)	(642 986)
Gains sur les placements disponibles à la vente	-	-	-	-	95 887	-	95 887
Mouvement de change	523 460	(523 460)	-	-	-	-	-
Résultat global de l'exercice							(547 099)
Solde au 31 décembre 2010	5 352 741	(1 346 241)	1 500 000	2 400 000	376 371	22 072 003	30 354 874
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice	-	-	-	-	-	(475 908)	(475 908)
Gains sur les placements disponibles à la vente	-	-	-	-	13 448	-	13 448
Mouvement de change	(24 470)	24 470	-	-	-	-	-
Résultat global de l'exercice							(462 460)
Solde au 1^{er} janvier 2011	5 328 271	(1 321 771)	1 500 000	2 400 000	389 819	21 596 095	29 892 414

Les notes 1 à 20 font partie intégrante des présents états financiers.

Agence mondiale antidopage

État du résultat global et du mouvement des fonds propres pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2011

(en francs suisses avec montants en dollars US audités à titre d'information complémentaire – note 2a)

	Capital de fondation CHF	Différences de conversion cumulées CHF	Réserve pour les litiges CHF	Réserve d'opération CHF	Gains cumulatifs sur les placements disponibles à la vente CHF	Excédent des revenus sur les dépenses reporté CHF	Total CHF
Solde au 31 décembre 2009	5 000 000	(6 742 163)	1 553 027	2 484 842	290 400	29 408 282	31 994 388
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice	-	-	-	-	-	(673 932)	(673 932)
Gains sur les placements disponibles à la vente	-	-	-	-	61 169	-	61 169
Mouvement de change	-	(2 632 232)	(151 875)	(243 000)	-	-	(3 027 107)
Résultat global de l'exercice							(3 639 870)
Solde au 31 décembre 2010	5 000 000	(9 374 395)	1 401 152	2 241 842	351 569	28 734 350	28 354 518
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice	-	-	-	-	-	(423 730)	(423 730)
Gains sur les placements disponibles à la vente	-	-	-	-	14 234	-	14 234
Mouvement de change	-	89 016	6 435	10 296	-	-	105 747
Résultat global de l'exercice							(303 749)
Solde au 1^{er} janvier 2011	5 000 000	(9 285 379)	1 407 587	2 252 138	365 803	28 310 620	28 050 769

Les notes 1 à 20 font partie intégrante des présents états financiers.

1 Activités

L'Agence mondiale antidopage (ci-après l'« AMA » ou l'« Agence »), domiciliée à Lausanne, en Suisse, est une Fondation sans but lucratif qui a été constituée à Lausanne le 10 novembre 1999 et qui est régie par les règles du Code civil suisse. Le 2 juin 2002, le bureau principal de l'AMA a été officiellement transféré à Montréal, au Canada, selon une décision prise par le Conseil de fondation le 21 août 2001 à Tallinn, en Estonie. Le bureau de Lausanne devient ainsi une succursale. Cependant, l'AMA reste une Fondation de droit suisse avec son siège inscrit à Lausanne, en Suisse.

La mission de l'AMA est de promouvoir et de coordonner sur le plan international la lutte contre le dopage dans le sport sous toutes ses formes. L'Agence travaille en collaboration avec des organisations intergouvernementales, des gouvernements (ci-après les « autorités publiques ») et d'autres organisations privées et publiques engagées dans la lutte contre le dopage dans le sport, notamment le Comité International Olympique, les Fédérations Internationales, les Comités Nationaux Olympiques et les athlètes.

Depuis le 1er janvier 2002, le Mouvement olympique et les autorités publiques impliquées dans la mission de l'AMA participent en parts égales au financement de l'AMA. Auparavant, le financement de l'AMA provenait exclusivement du Mouvement olympique.

2 Base de présentation et résumé des principes comptables essentiels

a) Base de présentation et modifications des principes comptables

Les présents états financiers ont été approuvés par le Conseil de fondation de l'AMA le 18 mai 2012 et ne peuvent plus être modifiés après leur approbation. Les états financiers de l'AMA pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2011 ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards (les « IFRS »)) et en accord avec les exigences du droit suisse.

Ces états financiers ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des placements disponibles à la vente qui sont présentés à la juste valeur. La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables de l'AMA. En particulier, les éléments pour lesquels les enjeux sont plus élevés en termes de jugement ou de complexité sont la définition de la monnaie fonctionnelle et la comptabilisation des subventions de projets de recherche décrits ci-dessous.

**Annexe aux états financiers
31 décembre 2011**

Le dollar US (USD) est la monnaie fonctionnelle puisque la majeure partie des opérations (les revenus et les dépenses) sont réalisées en dollars US. La monnaie de présentation est le franc suisse (CHF) pour satisfaire aux exigences légales suisses. Les actifs et les passifs sont convertis du dollar US au franc suisse aux taux en vigueur à la date de clôture. Le capital de fondation en francs suisses est maintenu au taux historique. Le capital de fondation est présenté au taux de clôture en dollars US. La différence de change qui en découle est enregistrée dans l'Ajustement de conversion cumulatif sur le capital de fondation en USD dans les fonds propres. L'état des activités est converti en francs suisses au taux moyen de l'exercice. Toutes les différences de change résultant de ces conversions sont enregistrées dans le compte de Différences de conversion cumulées. Le tableau de financement est converti en francs suisses au taux moyen de l'exercice. La différence de change en résultant est présentée séparément dans le tableau de financement.

Les montants en dollars US sont présentés à titre d'information complémentaire.

b) Conversion des monnaies étrangères

Les revenus et les dépenses en monnaies étrangères sont comptabilisés aux taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et les pertes générés par le règlement de ces transactions et par la conversion des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés à l'état des activités. Les éléments non monétaires libellés en monnaies étrangères, qui sont évalués au coût historique, sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur à la date de la transaction.

c) Liquidités

Les liquidités se composent de la trésorerie et des dépôts bancaires librement disponibles ayant une échéance initiale inférieure ou égale à trois mois.

d) Instruments financiers

L'Agence classe ses actifs financiers dans les catégories suivantes : actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances ainsi qu'actifs disponibles à la vente. Le classement dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La direction détermine le classement de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale et reconsidère leur désignation à chaque date de clôture.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables, à échéance fixe, que la direction de l'AMA a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Les actifs financiers de cette catégorie sont classés dans les actifs circulants, hormis ceux dont l'échéance est supérieure à 12 mois après la date du bilan. Ces derniers sont classés dans les actifs à long terme.

Les actifs détenus jusqu'à leur échéance sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et ensuite comptabilisés à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2011

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont classés dans les actifs circulants, hormis ceux dont l'échéance est supérieure à 12 mois après la date du bilan. Ces derniers sont classés dans les actifs à long terme. Les prêts et créances sont comptabilisés au bilan, au poste Débiteurs.

Les prêts et créances sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et ensuite comptabilisés à leur coût amorti, déduction faite de la provision pour créances douteuses ou de leur dépréciation, s'il y a lieu.

Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente ne sont pas des dérivés et sont soit désignés dans cette catégorie ou encore ils ne se qualifient pas dans une autre catégorie. Ils sont inclus dans les actifs à long terme sauf si la direction a l'intention d'en disposer au cours des 12 mois suivant la date du bilan. Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés au bilan, au poste Placements disponibles à la vente.

Les actifs disponibles à la vente sont initialement comptabilisés à leur juste valeur plus les frais de transaction, et ensuite comptabilisés à leur juste valeur. Les gains ou pertes causés par les variations de juste valeur sont présentés dans les fonds propres comme « Gains ou pertes cumulatifs sur les placements disponibles à la vente ».

Lorsque les actifs désignés comme étant disponibles à la vente sont vendus ou dévalués, les ajustements cumulés de juste valeur comptabilisés dans les fonds propres sont inclus dans l'état des activités comme « Gains ou pertes à la cession de placements disponibles à la vente ». Les intérêts sur les placements désignés comme étant disponibles à la vente sont calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et sont enregistrés à l'état des activités dans la catégorie produits financiers.

L'AMA fournit l'évaluation à la juste valeur selon la hiérarchie suivante :

- Prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (Niveau 1);
- Données autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (des prix) ou indirectement (des données dérivées de prix) (Niveau 2);
- Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables) (Niveau 3).

Dans une large mesure, l'évaluation des actifs disponibles à la vente détenus par l'AMA se fait sur la base des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs (Niveau 1) à la date du bilan.

L'AMA s'assure, à chaque date du bilan, qu'il y a une évidence objective que les actifs financiers ou que chaque groupe d'actifs financiers ne doivent pas être dévalués. Lorsque cette situation est présente pour des actifs financiers disponibles à la vente, la perte cumulative, mesurée par la différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur actuelle, déduction faite de toute dévaluation des actifs financiers enregistrée précédemment à l'état des activités, est retirée des fonds propres et enregistrée à l'état des activités.

Les achats et les ventes courants d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de règlement. L'AMA évalue à chaque clôture s'il existe un indicateur objectif de dépréciation d'un actif financier. Les actifs financiers sont sortis du bilan lorsque les droits de percevoir un flux de trésorerie découlant de ces actifs ont expiré ou ont été cédés, et que l'AMA a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété.

**Annexe aux états financiers
31 décembre 2011**

e) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Les améliorations locatives sont amorties sur le moindre de la durée résiduelle du bail et leur durée d'utilisation prévue. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire basée sur la durée de vie utile des immobilisations, comme suit :

Matériel informatique	2,5 ans
Matériel de bureau	4 ans
Améliorations locatives	5 ans

f) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées du logiciel « Anti-Doping Administration & Management System » (« ADAMS ») et sont comptabilisées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur une période de quatre ans qui est la durée de vie utile estimative des actifs.

L'ensemble des coûts engagés pour acquérir et mettre en place les logiciels achetés est capitalisé.

g) Crédits-bails

La location de matériel informatique et de logiciels pour lesquels les avantages et les risques inhérents à la propriété ont été effectivement transférés à l'Agence sont classés comme des crédits-bails financiers. Les crédits-bails financiers sont comptabilisés à la date du contrat au plus faible de la juste valeur du bien loué ou de la valeur actuelle des paiements minimaux. Chaque paiement est alloué entre la dette et les charges financières pour obtenir un taux constant sur le solde du financement dû. Les intérêts du coût de financement sont imputés à l'état des activités sur la période de location. Les crédits-bails pour lesquels une part importante des avantages et des risques inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés comme des crédits-bails opérationnels, auquel cas les paiements sont imputés à l'état des activités sur une base linéaire durant la période de location. L'AMA n'a actuellement aucun crédit-bail financier.

h) Constatation des revenus

Contributions annuelles

Les contributions annuelles des autorités publiques participant à la lutte contre le dopage dans le sport et du Mouvement olympique sont constatées à titre de revenu dans la période au cours de laquelle elles sont dues. Cependant, les contributions annuelles qui n'ont pas été payées à la fin de l'exercice où elles sont dues ne sont constatées que lorsqu'elles sont encaissées. Les versements reçus en avance liés aux activités du prochain exercice sont différés et présentés comme contributions reçues d'avance au bilan.

Produits financiers

Les intérêts créanciers sont constatés sur la base de leur rendement effectif.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2011

Subventions

Les subventions sont constatées à titre de revenu lorsqu'il y a une garantie suffisante que les subventions seront reçues, et que l'AMA se conformera à toutes les conditions requises.

Autres

Les frais d'accréditation de laboratoires et de réaccréditation sont constatés à la date de paiement, date à laquelle l'accréditation prend effet.

i) Impôts sur les bénéfices

L'AMA est exemptée du paiement d'impôts sur les bénéfices.

j) Subventions de projets de recherche

Les subventions de projets de recherche sont accordées pour des projets précis et payées par l'AMA annuellement. Un paiement initial de 80 % du montant accordé est effectué, de même qu'un paiement du solde de 20 % à l'obtention du rapport annuel du projet de recherche. Ces subventions couvrent une période de recherche de 12 mois. Elles sont constatées à titre de charge sur une base linéaire à partir de la date à laquelle le montant est accordé et selon les conditions du contrat.

k) Normes, interprétations et modifications aux normes existantes non encore en vigueur

Les normes, modifications et interprétations de normes actuelles entrées en vigueur en 2011 n'ont pas eu d'impact sur les états financiers au 31 décembre 2011. Certaines normes, modifications et interprétations de normes actuelles qui ont été publiées et qui seront applicables pour les périodes comptables s'ouvrant le ou après le 1^{er} janvier 2012 ou pour des périodes ultérieures n'ont pas été adoptées par anticipation par l'AMA. L'AMA considère pour l'instant qu'aucune d'elles n'aura d'impact sur ses états financiers.

3 Gestion du risque financier

1. Facteurs de risque financier

De par la nature internationale de ses activités, l'AMA est exposée aux risques financiers tels le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de liquidité, le risque de crédit et le risque relatif au capital.

La gestion du risque est assurée par la direction en fonction des politiques approuvées par le Conseil de fondation. La direction identifie, évalue et s'assure de couvrir les risques financiers.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2011

a) Risque de conversion des monnaies étrangères

L'AMA est exposée au risque de change principalement en raison du fait que la plupart de ses revenus sont générés en dollars US, alors que ses dépenses opérationnelles sont essentiellement en dollars US et en dollars canadiens. Au 31 décembre 2011, l'AMA a utilisé des colliers et des dépôts bancaires en dollars US, en dollars canadiens, en francs suisses et en euros pour réduire partiellement l'exposition à ce risque.

Au 31 décembre 2011, si le dollar canadien s'était déprécié de 5 % comparativement au dollar US et que toutes les autres variables étaient demeurées constantes, l'excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice aurait été de 406 805 CHF (433 514 USD) inférieur (l'excédent des revenus sur les dépenses aurait été de 194 374 CHF (208 086 USD) inférieur au 31 décembre 2010), principalement en raison des pertes de change sur la conversion des liquidités libellées en dollars canadiens. L'excédent des dépenses sur les revenus est plus sensible en 2011 qu'en 2010 aux mouvements du taux de change du dollar US en raison du montant plus important de liquidités libellées en dollars canadiens.

Au 31 décembre 2011, si le franc suisse s'était déprécié de 2 % comparativement au dollar US et que toutes les autres variables étaient demeurées constantes, l'excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice aurait été de 26 452 CHF (28 188 USD) inférieur (l'excédent des revenus sur les dépenses aurait été de 18 451 CHF (19 753 USD) inférieur au 31 décembre 2010), principalement en raison des gains de change sur la conversion des liquidités libellées en francs suisses.

b) Risque de taux d'intérêt

L'AMA est exposée au risque de taux d'intérêt par l'incidence des variations de taux sur les actifs portant intérêt. Au 31 décembre 2011, les seuls actifs portant intérêt de l'AMA sont les liquidités et les placements disponibles à la vente.

Au 31 décembre 2011, si le taux d'intérêt avait été de 0,25 % inférieur et que toutes les autres variables avaient été constantes, les fonds propres auraient été de 59 358 CHF (63 255 USD) supérieurs (87 727 CHF (93 916 USD) au 31 décembre 2010), en raison d'une augmentation de la juste valeur des obligations désignées comme étant disponibles à la vente.

c) Risque de liquidité

L'AMA a besoin de maintenir un niveau de liquidités suffisamment élevé pour financer ses activités courantes. En l'absence de facilités de financement bancaire, elle dépend du versement régulier des contributions de la part des parties concernées pour satisfaire ses besoins en liquidités.

**Annexe aux états financiers
31 décembre 2011**

d) Risque de crédit

La plupart des revenus de l'AMA sont générés par les contributions qui sont constatées à l'état des activités au moment de l'encaissement. Les revenus générés par les subventions sont estimés recouvrables dans leur totalité par l'AMA. L'AMA a des directives destinées à limiter son exposition au risque de crédit et d'investissement. L'AMA est exposée à un risque minimal sur ses comptes débiteurs puisqu'une part importante provient du gouvernement du Québec pour les taxes sur la valeur ajoutée (TVQ). Les liquidités et les placements disponibles à la vente sont placés auprès d'importantes banques. Le tableau ci-dessous indique le solde détenu aux trois principales banques à la date du bilan, sous la forme de liquidités et de dépôts à terme.

Banque	2011			2010		
	Cote	Solde		Cote	Solde	
		USD	CHF		USD	CHF
UBS	A	8 299 784	7 788 443	A+	8 029 575	7 500 434
Lombard Odier Darier Hentsch	AA-	5 604 336	5 259 059	AA-	4 121 485	3 849 883
Banque Scotia	AA-	2 130 093	1 998 860	AA-	2 810 652	2 625 433
		<u>16 034 213</u>	<u>15 046 362</u>		<u>14 961 712</u>	<u>13 975 750</u>

Les placements disponibles à la vente sont principalement composés d'obligations émises par d'importantes sociétés et entités gouvernementales.

e) Gestion du risque relatif au capital

Lorsqu'elle gère son capital, l'AMA a comme objectif de maintenir un niveau approprié de capital afin de développer de nouveaux programmes et de participer à de nouvelles activités. Le capital de fondation, la réserve pour litiges et la réserve d'opération sont considérés pour la gestion du risque relatif au capital.

2. Estimation de la juste valeur

Au 31 décembre 2011, la juste valeur des liquidités, des débiteurs, ainsi que des créanciers et des charges à payer ne différerait pas de façon importante de leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée de la date du bilan. Au 31 décembre 2011, aucun actif financier n'était dévalué ou échu.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2011

4 Liquidités

	2011 USD	2010 USD	2011 CHF	2010 CHF
Liquidités en espèces	6 837 060	6 050 756	6 415 836	5 652 018
Dépôts bancaires				
en dollars US	2 494 522	4 790 000	2 340 837	4 474 344
en dollars canadiens	5 622 495	2 744 418	5 276 098	2 563 564
en francs suisses	479 544	642 329	450 000	600 000
en euros	636 968	755 237	597 725	705 466
	<u>16 070 589</u>	<u>14 982 740</u>	<u>15 080 496</u>	<u>13 995 392</u>

Les liquidités en espèces et les dépôts bancaires sont placés dans d'importantes banques suisses et canadiennes et soumis aux taux d'intérêt courants.

5 Instruments financiers

a) Instruments financiers par catégorie

Au 31 décembre 2011	Prêts et créances		Disponibles à la vente		Total	
	USD	CHF	USD	CHF	USD	CHF
Actifs circulants						
Liquidités (note 4)	16 070 589	15 080 496	-	-	16 070 589	15 080 496
Placements disponibles à la vente (note 5b))	-	-	2 688 395	2 522 766	2 688 395	2 522 766
Débiteurs (note 6)	452 718	424 827	-	-	452 718	424 827
Actifs à long terme						
Placements disponibles à la vente (note 5b))	-	-	9 008 613	8 453 601	9 008 613	8 453 601
Total	<u>16 523 307</u>	<u>15 505 323</u>	<u>11 697 008</u>	<u>10 976 367</u>	<u>28 220 315</u>	<u>26 481 690</u>
Au 31 décembre 2010	Prêts et créances		Disponibles à la vente		Total	
	USD	CHF	USD	CHF	USD	CHF
Actifs circulants						
Liquidités (note 4)	14 982 740	13 995 392	-	-	14 982 740	13 995 392
Placements disponibles à la vente (note 5b))	-	-	1 300 000	1 214 331	1 300 000	1 214 331
Débiteurs (note 6)	302 807	282 852	-	-	302 807	282 852
Actifs à long terme						
Placements disponibles à la vente (note 5b))	-	-	11 805 654	11 027 673	11 805 654	11 027 673
Total	<u>15 285 547</u>	<u>14 278 244</u>	<u>13 105 654</u>	<u>12 242 004</u>	<u>28 391 201</u>	<u>26 520 248</u>

Agence mondiale antidopage

Annexe aux états financiers 31 décembre 2011

b) Placements disponibles à la vente

	2011 USD	2010 USD	2011 CHF	2010 CHF
Obligations en dollars US	9 301 343	10 609 233	8 728 297	9 910 095
Produits structurés en dollars US	258 930	267 340	242 977	249 723
Obligations en euros	1 845 778	1 934 673	1 732 061	1 807 180
Obligations en dollars canadiens	290 957	294 408	273 032	275 006
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	11 697 008	13 105 654	10 976 367	12 242 004

Les obligations portent intérêt à des taux variant de 2,38 % à 5,35 % et viennent à échéance de février 2012 à octobre 2015. Les produits structurés sont à capital garanti et viendront à échéance le 9 septembre 2013.

6 Débiteurs

	2011 USD	2010 USD	2011 CHF	2010 CHF
Autres débiteurs	154 392	151 033	144 880	141 080
Débiteurs TVQ	270 940	110 253	254 248	102 987
Impôts anticipés à recouvrer	4 840	2 886	4 542	2 696
Garantie de loyer et cautions	22 546	22 449	21 157	20 969
Intérêts à recevoir sur les placements à long terme	-	16 186	-	15 120
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	452 718	302 807	424 827	282 852

Les dépôts de garantie pour les locaux du bureau régional d'Uruguay se chiffrent à 21 157 CHF (22 546 USD) (20 969 CHF (22 449 USD) en 2010).

Annexe aux états financiers
31 décembre 2011

7 Autres actifs circulants

	2011 USD	2010 USD	2011 CHF	2010 CHF
Charges payées d'avance	1 071 820	1 015 982	1 005 787	949 030
Intérêts courus	188 642	219 104	177 020	204 665
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2005	3 677	46 660	3 450	43 585
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2007	3 600	245 844	3 378	229 643
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2008	133 475	375 442	125 252	350 700
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2009	715 719	259 672	671 624	242 560
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2010	686 736	666 087	644 426	622 192
Subventions de recherche en sciences sociales payées d'avance 2008	759	11 340	712	10 593
Subventions de recherche en sciences sociales payées d'avance 2009	-	14 497	-	13 542
Subventions de recherche en sciences sociales payées d'avance 2010	15 414	92 723	14 464	86 613
Subventions de recherche en sciences sociales payées d'avance 2011	62 854	-	58 982	-
	2 882 696	2 947 351	2 705 095	2 753 123

Annexe aux états financiers
31 décembre 2011

8 Immobilisations corporelles – Matériel informatique, matériel de bureau et améliorations locatives

	Matériel informatique		Matériel de bureau		Améliorations locatives		Total	
	USD	CHF	USD	CHF	USD	CHF	USD	CHF
Exercice arrêté le								
31 décembre 2010								
Valeur comptable nette au début de l'exercice	483 682	500 781	21 513	22 274	36 195	37 474	541 390	560 529
Acquisitions	69 109	72 435	77 843	81 589	349 235	366 044	496 187	520 068
Amortissements	(260 380)	(272 913)	(17 828)	(18 686)	(17 278)	(18 109)	(295 486)	(309 708)
Différences de change	-	(27 161)	-	(9 022)	-	(41 518)	-	(77 701)
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	292 411	273 142	81 528	76 155	368 152	343 891	742 091	693 188
Au 31 décembre 2010								
Coût	979 149	1 330 600	1 202 060	1 614 480	435 624	465 073	2 616 833	3 410 153
Amortissements cumulés	(686 738)	(1 015 289)	(1 120 532)	(1 443 949)	(67 472)	(74 253)	(1 874 742)	(2 533 491)
Différences de change	-	(42 169)	-	(94 376)	-	(46 929)	-	(183 474)
Valeur comptable nette	292 411	273 142	81 528	76 155	368 152	343 891	742 091	693 188
Exercice arrêté le								
31 décembre 2011								
Valeur comptable nette au début de l'exercice	292 411	273 142	81 528	76 155	368 152	343 891	742 091	693 188
Acquisitions	169 156	177 298	29 813	31 248	51 416	53 891	250 385	262 437
Amortissements	(270 635)	(240 962)	(19 925)	(17 741)	(72 163)	(64 251)	(362 723)	(322 954)
Différences de change	-	(30 308)	-	(3 878)	-	(7 531)	-	(41 717)
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	190 932	179 170	91 416	85 784	347 405	326 000	629 753	590 954
Au 31 décembre 2011								
Coût	1 148 305	1 507 898	1 231 873	1 645 728	487 040	518 964	2 867 218	3 672 590
Amortissements cumulés	(957 373)	(1 256 251)	(1 140 457)	(1 461 690)	(139 635)	(138 504)	(2 237 465)	(2 856 445)
Différences de change	-	(72 477)	-	(98 254)	-	(54 460)	-	(225 191)
Valeur comptable nette	190 932	179 170	91 416	85 784	347 405	326 000	629 753	590 954

Au 31 décembre 2011, le montant inclus dans sommes à payer relativement aux améliorations locatives était de 11 681 USD (172 063 USD au 31 décembre 2010).

Annexe aux états financiers
31 décembre 2011

9 Immobilisations incorporelles

	Logiciels	
	USD	CHF
Exercice arrêté le 31 décembre 2010		
Valeur comptable nette		
au début de l'exercice	3 182 891	3 295 410
Acquisitions	1 271 635	1 187 836
Amortissements	(984 529)	(1 031 917)
Différences de change	-	(148 186)
Radiation d'immobilisations incorporelles	(542 084)	(568 176)
Valeur comptable nette		
à la fin de l'exercice	2 927 913	2 734 967
Au 31 décembre 2010		
Coût	6 772 744	7 910 275
Amortissements cumulés	(3 844 831)	(4 857 893)
Différences de change	-	(317 415)
Valeur comptable nette	2 927 913	2 734 967
Exercice arrêté le 31 décembre 2011		
Valeur comptable nette		
au début de l'exercice	2 927 913	2 734 967
Acquisitions	1 421 640	1 334 053
Amortissements	(1 216 415)	(1 083 047)
Différences de change	-	(45 864)
Valeur comptable nette		
à la fin de l'exercice	3 133 138	2 940 109
Au 31 décembre 2011		
Coût	8 194 384	9 244 328
Amortissements cumulés	(5 061 246)	(5 940 940)
Différences de change	-	(363 279)
Valeur comptable nette	3 133 138	2 940 109

Le montant total des immobilisations incorporelles est lié au projet ADAMS et à d'autres logiciels. Le montant lié au projet ADAMS représente la base du logiciel nécessaire pour satisfaire aux exigences du Code mondial antidopage concernant le suivi et la gestion des activités de contrôle. Ce logiciel permet un suivi et une gestion plus efficaces des résultats des tests.

Au 31 décembre 2011, le montant inclus dans les sommes à payer relativement aux immobilisations incorporelles était de 20 693 USD (21 559 USD au 31 décembre 2010).

Annexe aux états financiers
31 décembre 2011

10 Charges à payer

	2011	2010	2011	2010
	USD	USD	CHF	CHF
Passifs transitoires	997 289	1 247 263	935 849	1 165 069
Subventions de recherche scientifique 2004 à payer	-	10 838	-	10 123
Subventions de recherche scientifique 2005 à payer	39 999	50 199	37 534	46 891
Subventions de recherche scientifique 2006 à payer	119 464	149 464	112 104	139 615
Subventions de recherche scientifique 2007 à payer	362 191	402 481	339 876	375 958
Subventions de recherche scientifique 2008 à payer	482 145	398 965	452 441	372 674
Subventions de recherche scientifique 2009 à payer	253 621	215 911	237 996	201 683
Subventions de recherche scientifique 2010 à payer	187 177	-	175 645	-
Subventions de recherche en sciences sociales 2006 à payer	-	2 280	-	2 130
Subventions de recherche en sciences sociales 2008 à payer	-	1 755	-	1 639
Subventions de recherche en sciences sociales 2009 à payer	7 550	5 243	7 085	4 897
Subventions de recherche en sciences sociales 2010 à payer	5 837	-	5 478	-
	2 455 273	2 484 399	2 304 008	2 320 679

11 Capital de fondation

Le capital de fondation est défini dans la constitution comme étant un montant fixe de 5 000 000 CHF.

12 Réserves

a) Litiges

En 2007, le Conseil de fondation de l'AMA a approuvé une réserve de 1 500 000 USD pour les litiges. Cela permettra à l'Agence de s'impliquer dans les poursuites, si nécessaire.

b) Opérations

En 2009, le Conseil de fondation de l'AMA a approuvé une réserve de 2 400 000 USD dédiée aux opérations.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2011

13 Contributions annuelles

	2011 USD	2010 USD	2011 CHF	2010 CHF
2002 Autorités publiques et gouvernements	3 944	1 853	3 512	1 942
2002 Comité International Olympique	3 944	1 853	3 512	1 942
2003 Autorités publiques et gouvernements	2 347	2 149	2 090	2 253
2003 Comité International Olympique	2 347	2 149	2 090	2 253
2005 Autorités publiques et gouvernements	5 000	-	4 452	-
2006 Autorités publiques et gouvernements	7 082	2 232	6 306	2 340
2006 Comité International Olympique	-	2 232	-	2 340
2007 Autorités publiques et gouvernements	281	9 073	250	9 509
2007 Comité International Olympique	281	9 073	250	9 509
2008 Autorités publiques et gouvernements	9 285	7 753	8 267	8 126
2009 Autorités publiques et gouvernements	16 624	62 559	14 801	65 570
2010 Autorités publiques et gouvernements	132 793	12 773 762	118 234	13 388 592
2010 Comité International Olympique	-	12 951 028	-	13 574 390
2011 Autorités publiques et gouvernements	13 098 712	-	11 662 566	-
2011 Comité International Olympique	13 210 049	-	11 761 697	-
	26 492 689	25 825 716	23 588 027	27 068 766

14 Subventions

	2011 USD	2010 USD	2011 CHF	2010 CHF
Montant total de la subvention de Montréal International	1 703 227	1 608 251	1 516 484	1 685 659
Gouvernement d'Australie	125 000	120 000	111 295	125 776
Gouvernement du Canada – ORAD des Caraïbes	-	91 956	-	96 382
Gouvernement du Japon	223 360	80 461	198 871	84 334
Gouvernement d'Afrique du Sud	25 614	-	22 806	-
Fonds Amgen	-	100 000	-	104 813
CONFESÉS	-	15 599	-	16 350
Conseil Olympique d'Asie	-	15 167	-	15 897
	2 077 201	2 031 434	1 849 456	2 129 211

L'AMA bénéficie du soutien important de deux gouvernements au Canada. Le gouvernement canadien accorde à l'AMA une subvention en espèces d'un montant total de 10 000 000 CAD, indexés sur une durée de 10 ans (2002 – 2011), et exempte l'AMA de tout impôt sur les bénéficiaires. Le gouvernement du Québec accorde également 5 000 000 CAD, indexés sur une période de 10 ans (2002 – 2011). Les gouvernements du Canada et du Québec ont amendé le contrat afin de prolonger de 10 ans la période initiale de soutien financier. Selon ce contrat amendé, l'AMA recevra du gouvernement du Canada une subvention additionnelle en espèces d'un montant total de 10 000 000 CAD, indexé sur une période de 10 ans (2012 – 2021), et une subvention additionnelle en espèces d'un montant total de 5 000 000 CAD, indexé sur une période de 10 ans (2012 – 2021) du gouvernement du Québec. Les subventions sont payées en un montant combiné par une organisation, Montréal International, formée des deux gouvernements susmentionnés. Les subventions sont soumises aux conditions suivantes : l'AMA maintient son siège opérationnel permanent à Montréal, maintient un minimum de 17 à 25 employés, fournit ses comptes trimestriels non audités, ses comptes annuels audités et ses budgets et rapports d'activité, et continue la mission qu'elle s'est fixée. Le but de ces subventions gouvernementales est d'encourager et de soutenir à long terme les activités de l'AMA.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2011

L'AMA reçoit aussi des subventions additionnelles des autorités publiques (gouvernements) afin de soutenir des activités spécifiques.

15 Autres revenus

	2011 USD	2010 USD	2011 CHF	2010 CHF
Frais d'accréditation de laboratoires et de réaccréditation	162 080	169 980	144 309	178 162
Surveillance du Code	26 899	41 953	23 950	43 972
	<u>188 979</u>	<u>211 933</u>	<u>168 259</u>	<u>222 134</u>

16 Salaires et autres charges de personnel

	2011 USD	2010 USD	2011 CHF	2010 CHF
Salaires	5 480 906	4 881 224	4 879 974	5 116 168
Charges sociales et autres avantages salariaux	3 922 919	3 584 179	3 492 809	3 756 693
Contribution au plan de prévoyance de primauté des prestations	28 681	128 688	25 536	134 882
Personnel temporaire	4 354	3 630	3 877	3 805
	<u>9 436 860</u>	<u>8 597 721</u>	<u>8 402 196</u>	<u>9 011 548</u>

Le nombre de personnes employées était de 63 au 31 décembre 2011 (57 au 31 décembre 2010).

Engagements de prévoyance

La plupart des employés de l'AMA sont basés au bureau de Montréal. L'AMA accorde à tous ses employés un pourcentage de leur salaire comme contribution à leur plan de prévoyance. Puisque l'AMA n'a pas d'autre obligation une fois le paiement effectué, ces coûts sont considérés comme des avantages extrasalariaux annexés et sont inclus dans le poste Salaires et autres charges de personnel à l'état des activités durant la période au cours de laquelle ils sont réalisés. Les engagements de prévoyance pour les employés de l'AMA à Tokyo sont couverts par le gouvernement japonais. Pour les employés de son bureau en Afrique du Sud, l'AMA contribue avec ses employés au régime de retraite gouvernemental. Pour les employés de l'AMA en Suisse, l'obligation de retraite se qualifie comme un plan de prévoyance de primauté des prestations. Ce dernier est financé par l'AMA et les employés concernés par l'entremise d'une fondation financièrement indépendante. En raison du petit nombre d'employés concernés par ce plan, aucune valorisation actuarielle n'a été effectuée pour des raisons de matérialité.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2011

17 Subventions de projets de recherche

	2011 USD	2010 USD	2011 CHF	2010 CHF
Subventions de recherche scientifique comptabilisées	4 615 851	5 757 127	4 109 769	6 034 230
Subventions de recherche en sciences sociales comptabilisées	320 240	175 916	285 129	184 383
Remboursements reçus en raison d'annulation de projets	(48 623)	-	(43 292)	-
Total de la dépense des subventions de projets de recherche	4 887 468	5 933 043	4 351 606	6 218 613
Subventions de projets de recherche payées				
Subventions de projets de recherche comptabilisées	4 887 468	5 933 043	4 351 606	6 218 613
Paievements d'avance (mouvement)	(90 033)	(397 777)	(80 162)	(416 923)
Charges à payer (mouvement)	(220 851)	(438 946)	(196 637)	(460 073)
Total des subventions de projets de recherche payées	4 576 584	5 096 320	4 074 807	5 341 617

18 Transactions avec des parties liées

Les transactions avec des autorités publiques et d'autres organisations, y compris le Mouvement olympique, sont présentées séparément dans ces états financiers. Les membres du Conseil de fondation, le président et le Comité exécutif de l'AMA ne sont pas rémunérés par l'Agence. Toutefois, l'AMA couvre l'ensemble des dépenses liées à l'accomplissement de leurs tâches, en particulier les frais de voyage, d'hébergement et de repas et les indemnités journalières pour frais. Ces dépenses sont incluses dans la rubrique Frais de voyage et de logement à l'état des activités.

Rémunération de la direction opérationnelle	2011 USD	2010 USD	2011 CHF	2010 CHF
Salaires	2 207 704	2 241 818	1 965 651	2 349 722
Avantages sociaux et charges sociales	1 040 128	996 849	926 088	1 044 830
Contribution au plan de prévoyance de primauté des prestations	15 070	47 071	13 418	49 337
	3 262 902	3 285 738	2 905 157	3 443 889

La direction opérationnelle de l'AMA est définie comme étant l'ensemble des directeurs de l'Agence. Au cours de 2011, il y a eu 11 directeurs et au 31 décembre 2011, l'AMA en comptait 10 (10 directeurs au 31 décembre 2010).

Annexe aux états financiers
31 décembre 2011

19 Engagements

a) Engagements de crédits-bails opérationnels

Les montants des paiements futurs minimaux liés à des crédits-bails opérationnels non résiliables sont les suivants :

	2011 USD	2010 USD	2011 CHF	2010 CHF
Moins de un an	490 666	675 997	460 437	631 449
Plus de un an et moins de cinq ans	1 662 240	211 084	1 559 831	197 174
Plus de cinq ans	2 084 511	-	1 956 086	-
	<u>4 237 417</u>	<u>887 081</u>	<u>3 976 354</u>	<u>828 623</u>

Les obligations ci-dessus concernent

Bureau de Montréal, Canada, bail jusqu'en février 2021
Bureau de Lausanne, Suisse, bail jusqu'en avril 2017
Bureau de Tokyo, Japon, bail jusqu'en février 2013
Bureau de Montevideo, Uruguay, bail jusqu'en décembre 2013

b) Engagements pour des éléments hors location

	2011 USD	2010 USD	2011 CHF	2010 CHF
Moins de un an	1 473 744	1 820 969	1 382 948	1 700 969
Plus de un an et moins de cinq ans	1 190 510	2 162 888	1 117 164	2 020 356
Plus de cinq ans	-	639	-	597
	<u>2 664 254</u>	<u>3 984 496</u>	<u>2 500 112</u>	<u>3 721 922</u>

Les obligations ci-dessus sont principalement liées au contrat de service de OSI Technologies se terminant en 2013 et à plusieurs autres contrats.

c) Engagements de recherche scientifique et de recherche en sciences sociales

Les subventions de recherche scientifique et de recherche en sciences sociales peuvent être engagées sur plusieurs années par la signature de contrats de subventions de recherche, incluant la recherche des années à venir pour certains projets. Les montants qui y sont relatifs, à la fin de l'exercice, sont les suivants :

	2011 USD	2010 USD	2011 CHF	2010 CHF
Moins de un an	4 760 505	4 221 495	4 238 562	4 424 685
Plus de un an et moins de cinq ans	856 305	773 743	762 420	810 985
	<u>5 616 810</u>	<u>4 995 238</u>	<u>5 000 982</u>	<u>5 235 670</u>

20 Engagements conditionnels

À la fin de 2011, l'AMA a pour 4 216 116 CHF (4 492 921 USD), (4 882 370 CHF (5 226 812 USD) en 2010) d'engagements conditionnels. Ces montants concernent toutes les subventions pour les projets de recherche qui dépendent de l'une ou de plusieurs des approbations suivantes : l'approbation éthique du gouvernement du pays où le laboratoire responsable de la recherche est situé ou la signature du contrat de recherche par le laboratoire. Quatre-vingts pour cent des subventions sont attribuées par suite de l'obtention de l'approbation et devraient, selon toute vraisemblance, se concrétiser au cours de l'exercice 2012.